

## Dossier de création d'une Réserve Naturelle Régionale en baie de Génipa

### Réunion d'information consultation des chasseurs Association de chasse Le Ramier de St Joseph

Jeudi 31 mai 2011 ; 18 h 30.

Siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Martinique

#### Présents :

PRIVAT Albert – Président Amical des Chasseurs de St Joseph " le Ramier"

ADELE Laurent

CIMADURE Frantz

CIMADURE Henri

COLAS Robert

DESROSES Denis

LISE Max

MARIE SAINTE Georges

MOUMIAPIN Alex

PADRA Lucas

RAGOT Raymond

VIERSAC Frantz

BOUDRY Sébastien – Impact Mer

DE GAULEJAC Béatrice – Impact Mer

#### Déroulement

La réunion débute par les salutations d'usage et le mot d'introduction et de bienvenue du Président de l'amical des chasseurs de St Joseph ;

Mme de Gaulejac, chef du projet à Impact-Mer, mandatée par le PNRM et pilotant cette étude, se présente et explique l'objectif de cette rencontre, **d'informer et de consulter les chasseurs sur le projet de création d'une réserve naturelle régionale en baie de Génipa.**

Les modalités de la concertation sont présentées : des réunions similaires ont lieu avec chaque type d'acteur et au sein de chacune des associations de chasse. L'ambition de la concertation est d'impliquer les acteurs dans la mise en place de règles d'usage de l'espace. A l'issue des réunions d'information – consultation, une concertation globale sur la chasse réunira un représentant de chacune des associations, ou les propositions communes seront examinées.

Le processus est transparent ; un compte rendu de chacune des réunions d'information consultation, concertation des différents acteurs est établi et après validation, consultable sur un site internet du PNRM

<http://partage.mescontenus.orange.fr/n/664-2/share/LNKFhasodB4pnz7mn4rQHOVSeITK/>

Elle présente une synthèse de l'avancement du projet : chronologie, rappel des diagnostics faune, flore et habitats de la Baie de Génipa, usages et pressions, définition des grands enjeux et proposition de zonage. Elle présente les éléments de caractérisation de l'activité chasse.

Elle insiste sur l'importance de la concertation et de la prise en compte des activités des acteurs.

L'objectif du projet est de protéger un écosystème aux fonctions écologiques majeures (nursérie, habitat, lieu d'alimentation, de reproduction, filtration des eaux, stabilisation des sédiments, protection des houles...) présentant une grande diversité et des espèces endémiques, tout en intégrant les activités et les acteurs présents.

La consultation des acteurs se fait sous forme de questions ouvertes.

- Avifaune

Les adhérents du Ramier de St Joseph n'ont pas de spécialités quand aux espèces chassées conformément à la réglementation en vigueur. Les tirs se font actuellement au passage puisque la pose des oiseaux est quasi inexistante. Les miroirs sont trop petits et les anciens sont remplis de joncs donc les oiseaux ne les voient pas. Leur activité de chasse par la force des choses est donc très limitée et il s'agit plutôt de moments de convivialité partagés entre amis.

Une évolution est notée ; les chasseurs estiment que les passages des migrateurs demeurent tout aussi importants mais l'urbanisation effrénée a entraîné une diminution conséquente des lieux de halte.

Certaines espèces se font plus rares car survolent en hauteur le territoire devenu moins accueillant à la pose (constructions diverses en tous lieux entraînant lumières en tous secteurs la nuit et donc des conséquences sur les migrateurs).

Le développement des constructions entraîne donc une diminution des territoires favorables aux oiseaux, et une raréfaction du gibier. Il faut pénétrer dans la mangrove pour voir des canards.

- ⇒ suivi scientifique de l'avifaune nécessaire
- ⇒ volonté de mieux connaître les migrations

- Carnets de chasse

Les prélèvements et les flux migratoires sont variables d'une année sur l'autre. Lors d'une forte activité cyclonique, l'abondance des oiseaux migrateurs sur la Martinique est supérieure à celle observée en période calme. La chasse est fonction, entre autres, des conditions météorologiques.

Le faible retour des carnets vient du fait qu'ils sont récents (2 ans) ; un temps d'adaptation à cette nouveauté et un temps d'acceptation sont nécessaires. De plus, ils étaient initialement anonymes et depuis l'année dernière, ils ne le sont plus.

- ⇒ retour au carnet anonyme pour plus de sincérité

- Développement d'un partenariat avec l'organisme gestionnaire

Les adhérents du Ramier de St Joseph présents à la réunion seraient d'accord pour participer au développement d'actions communes avec l'organisme qui aura en charge la gestion de la réserve :

Suivi et comptages d'oiseaux pour des programmes scientifiques  
 Action d'information du public  
 Echanges de données (plan cynégétique)  
 Participation de l'organisme gestionnaire à l'élaboration du plan de chasse

Le président rappelle que des actions d'information ont déjà été tentées avec la municipalité de Ducos mais elles n'ont pas abouti pour un problème de période et de viabilisation du terrain (difficulté d'accès en cas de pluie). Les chasseurs souhaiteraient échanger avec des personnes qui ne pratiquent pas la chasse afin de montrer la convivialité de cette activité. Il faudrait également informer les randonneurs de la présence d'une zone de chasse.

- Déplacement des chiens

Le transport des chiens s'effectue essentiellement en voiture ; pour arriver jusqu'au lot de chasse, les chiens sont tenus en laisse ou laissés en liberté lorsqu'ils sont bien dressés. Les chasseurs sont d'accord pour tenir leur chien en laisse dans la zone de la réserve naturelle régionale, en dehors des lots de chasse. Les chiens errants qui se promènent dans les zones de chasse et dans le futur emplacement de la réserve constituent un problème.

- ⇒ tenir les chiens en laisse dans la zone de la réserve naturelle régionale, en dehors des lots de chasse
- ⇒ régler le problème des chiens errants

- Impacts

L'importance d'agir sur l'environnement dans sa globalité est soulignée.

Il faut agir sur les bassins versants et dans la zone tampon afin d'éviter que les oiseaux ne soient impactés par des polluants. En effet, des traces d'engrais servant à augmenter le rendement de la canne à sucre ont été retrouvées dans les corps d'Ortolan.

La présence de nombreuses constructions aux alentours à entraîner la régression de l'espace de pose pour les oiseaux et une baisse de la fréquentation du terrain de chasse. L'évolution du milieu peut avoir un impact sur le comportement des oiseaux comme la tourterelle qui a été chassé de son habitat naturel et qui s'est rapprochée des habitations.

Les excursions nocturnes dans la mangrove peuvent perturber les oiseaux ; la lumière artificielle des lampes dérange les nicheurs.

Enfin, l'incivisme a aussi un impact non négligeable sur la nature.

- ⇒ agir sur les bassins versants, en synergie du contrat de baie de Fort-de-France
  - ⇒ agir sur les sources de pollution situées en zone tampon
  - ⇒ interdire les excursions nocturnes dans les canaux afin de ne pas perturber les oiseaux
  - ⇒ mise en place de panneaux d'information et de sensibilisation
    - respect du milieu, espèces présentes, richesse, biodiversité
    - informations spécifiques relatives à la chasse : terrain, acteurs, activité
- Formations de reconnaissance de certaines espèces (limicoles)

Une formation de reconnaissance de certaines espèces (limicoles) pourrait potentiellement intéresser les chasseurs présents ; elle devrait aborder l'apparence mais être complétée par la reconnaissance des différents cris et vols d'oiseaux afin d'augmenter la culture des chasseurs même s'ils identifient déjà les espèces à ne pas chasser.

- Perception sur projet

Les adhérents du Ramier de St Joseph présents sont favorables au projet si la chasse reste autorisée. Les actions de protection du milieu nécessaires doivent permettre de continuer les activités présentes telles que la chasse sans arriver à des lois draconiennes.

Un article stipulant : « La chasse est interdite sur le territoire défini de la réserve naturelle régionale. Elle continue à être pratiquée sur les zones de chasse actuelles prévues à cet effet où elle s'exerce selon la réglementation en vigueur » conviendrait.

Les chasseurs ont la volonté de protéger la ressource. Tous les acteurs doivent être impliqués afin de protéger la flore et la faune de la mangrove.

La réunion s'achève à 20 h 30.